



Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Comptes 2019

Le Conseil communal de La Grande Béroche présente un résultat d'exercice 2019 positif avec un excédent de recettes de CHF 4,7 millions

Le bénéfice s'explique en grande partie par une bonne surprise ponctuelle au niveau des recettes fiscales avec une amélioration de CHF 1,5 million par rapport au budget ainsi que par une opération de retraitement du patrimoine financier de la commune pour CHF 2,3 millions. Les autres éléments qui contribuent à ce résultat très favorable sont des diminutions de charges et une vente de terrain.

La situation de ce début d'année nous incite cependant à une certaine prudence et laisse envisager des perspectives moins réjouissantes pour les comptes 2020.

Après analyse approfondie de la situation et des différentes options possibles avec la commission des finances, il est proposé au législatif d'attribuer le résultat de l'exercice 2019 de CHF 4,7 millions à la fortune communale, qui se monte ainsi à CHF 26,3 millions au 31 décembre 2019 et permettra de combler d'éventuels exercices déficitaires futurs.

Le Conseil communal et la commission des finances sont satisfaits de la progression des investissements par rapport à l'exercice 2018, mais relèvent un degré d'investissements encore faible de l'ordre de CHF 4 millions alors que le budget prévoyait des investissements pour CHF 9 millions environ. Cela représente un taux de réalisation de 45,79 %.

Le Conseil communal est reconnaissant de pouvoir boucler le deuxième exercice financier de sa jeune Commune, à l'approche de la prochaine législature, dans d'excellentes conditions et, par conséquent, de pouvoir transmettre aux futures autorités une Commune aux finances saines.

Saint-Aubin-Sauges, le 9 juin 2020

Le Conseil communal

Contact médias : M. Thierry Pittet, chef du dicastère des finances
thierry.pittet@ne.ch, 078 738 86 63